

## DOLMAYRAC

# Le maire démissionne mais reste au conseil

Les raisons ne sont pas politiques. Rien à voir avec les décisions justifiées prises par Philippe Bertrand de s'abstenir en communauté de communes et dans son conseil municipal sur le projet de délibération concernant l'élargissement du périmètre de la

CCV et la fusion avec le Roquentin. Le conseil municipal de Dolmayrac a par ailleurs accepté cette fusion et l'élargissement à l'unanimité moins une abstention. Les raisons de la démission de Philippe Bertrand sont à chercher ailleurs, « ce n'est pas de gaité de

cœur que j'ai pris la décision de démissionner de mon poste de maire, explique-t-il, j'étais installé en GAEC. Le départ d'un associé occasionne donc un surcroît de travail. En toute conscience, n'aimant pas le travail mal fait, je ne peux plus assurer

de façon satisfaisante ma fonction de maire et mon métier d'agriculteur. J'ai donc envoyé ma lettre de démission au préfet qui l'a acceptée. Néanmoins, comme je reste dans le conseil, il n'y aura pas de nouvelles élections municipales ».